



MAPAR

40^e congrès

16 & 17 juin 2023

**Centre des Congrès de la Villette
Paris**

Kit partenaires & exposants 2023

Sommaire

Présentation	4
Informations pratiques	6
Devenir partenaire	7
Exposez au congrès	8
Les stands	8
Tarifs	12
Organiser un symposium ou un atelier	14
Organiser un symposium	14
Organiser un atelier	15
Organiser une rencontre avec un expert	15
Participez aux ateliers « Parcours Pédagogique Intégré (P.P.I) »	16
Application mobile	17
Encart publicitaire	17
Messages ciblés	17
Communication & sponsoring	19
Formulaire de réservation	20
Contacts	24

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Partenaires,

Le dossier ci-joint décrit les différentes offres de partenariat que le Congrès du MAPAR 2023 vous propose. Comme vous le verrez, nous avons essayé de diversifier l'offre afin de la rendre plus proche de vos souhaits et des exigences actuelles, notamment financières et réglementaires.

Nous avons également modernisé l'offre en intégrant de nouveaux modes de communication entre les partenaires et les congressistes.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions sur ces différentes offres et envisager d'autres modes de collaboration afin de démontrer notre grande flexibilité.

En espérant vous rencontrer prochainement,

Bien cordialement

Pr Dan BENHAMOU
Président du MAPAR



Présentation

Le MAPAR [Mises Au Point en Anesthésie-Réanimation] a été créé en 1982 par le Département d'Anesthésie-Réanimation de l'hôpital de Bicêtre. Le Congrès annuel est rapidement devenu l'un des congrès nationaux majeurs de la spécialité.

Ce congrès est fondé sur une philosophie pédagogique, un état d'esprit qui ont pour but de privilégier la communication d'informations utiles au clinicien et de renforcer sa capacité de décision en informant la pratique clinique grâce à des supports théoriques.

Le MAPAR édite le Guide de « Protocoles », que de nombreux collègues ont dans leur poche pour y retrouver à la fois le plan général de prise en charge diagnostique ou thérapeutique ou la description d'une technique mais aussi le petit détail pratique qui échappe à leur mémoire. Ce Guide est mis à jour tous les trois ans par un travail méticuleux de l'ensemble des médecins du service. L'édition 2019 sera en vente au congrès.

Le MAPAR organise également des séminaires à la mer, à la neige, le golf et... à l'hôpital.

Un des principaux objectifs du MAPAR est de s'impliquer dans la formation médicale continue, au travers notamment du congrès du MAPAR à la Cité des Sciences et de l'Industrie, réunissant tous les ans à Paris plus de 1800 congressistes.

Les comités

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : Pr Dan Benhamou

Vice-président : Pr Jacques Duranteau

Secrétaire général : Dr Marie-Josée Caballero

Secrétaire général adjoint : Dr Benoît Gille

Trésorier : Dr Jonas Pochard

Administrateurs : Antonia Blanié, Marie Bruyère, Samy Figueiredo, Anatole Harrois, Jacques de Montblanc, Chloé Dunyach, Maxime Bouilliant-Linet, Manon Seguret, Lucille Wildenberg, Aurore Rodrigues

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Coordinatrice : Rose-Francine Nzie
secretariat@mapar.org
01 45 21 34 49

Consultante : Michelle Correa
michelle.correa@mapar.org
06 80 46 76 23

Le congrès en chiffres

1800

congressistes



30

partenaires

135

orateurs



1100

m² d'exposition

+20

grands thèmes
abordés en
Anesthésie-Réanimation



1500

téléchargements
de l'application
mobile



MAPAR

Informations pratiques

Organisation

Association MAPAR
Rose-Francine Nzie
secretariat@mapar.org
01 45 21 34 49

Dates

16 & 17 juin 2023

Lieu

Centre des Congrès de la Villette
Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin Cariou
75019 Paris

Accueil au niveau S1

Accès

En transports en commun

Métro : ligne 7

Bus : lignes 139, 150, 152

Tramway : ligne T3b

Arrêt : Porte de la Villette
Cité des Sciences et de l'Industrie

Par la route

À 5 minutes du périphérique
sortie : Porte de la Villette

Les dates clés



Devenir partenaire

Devenir partenaire du congrès du MAPAR c'est :

- > Être présent au côté de la communauté au sein d'un de ses plus grands événements annuels.
- > Rester à l'écoute des grandes orientations de la discipline.
- > Rencontrer ses clients, entretenir son réseau.
- > Suivre des actualités scientifiques de haut niveau.
- > Avoir une fréquentation ciblée et qualifiée.
- > Présenter l'ensemble de ses produits et/ou services aux médecins présents.
- > Bénéficier d'une offre commerciale en constante évolution.
- > Avoir son logo sur le site du MAPAR dès la réservation.

**Vous êtes un laboratoire, un fabricant,
un prestataire, une start'up...**

Le MAPAR vous propose d'être présent
sur le congrès de différentes manières



Les stands
d'exposition



Les symposiums
et ateliers



L'application
mobile



la communication
et le sponsoring

Exposez au congrès

L'exposition industrielle du Congrès MAPAR 2023 à Paris au Centre des Congrès de la Villette est installée dans la zone centrale. Cet aménagement permet aux exposants d'être en contact étroit avec les congressistes. L'accès aux salles se fait par l'exposition.

Des petits salons « point rencontre » sont également mis à votre disposition pour permettre des entrevues avec les congressistes ou pour établir des contacts professionnels pendant la manifestation.

Le déjeuner sur place sera proposé aux participants afin de faciliter les rencontres.

Le Wi-Fi gratuit est ainsi à votre disposition dans toute l'exposition.

Les stands

L'aménagement des lieux garantit le confort de votre installation.

Deux emplacements vous sont proposés, les emplacements « **Privilège** » et les emplacements « **zone 2** ».

Prestations d'aménagement comprises dans le prix de location du stand

- Cloisons sur 2 ou 3 côtés : panneaux, tubulures.
- Montage et démontage des structures.
- 1 enseigne au nom de l'exposant.
- 1 rail de 3 spots de 100 W pour 9 m² (soit 1 spot pour 3 m²).
- 1 boîtier électrique avec une puissance de 3 kW.
- Une moquette de couleur framboise*.
- Le nettoyage des stands.

* Vous pouvez faire installer une moquette différente de votre choix. La pose et la dépose de cette moquette seraient à votre charge. La moquette bleu azur est réservée au MAPAR.



Tarifs

Zone Privilège

2 côtés ouverts

550 €/m² HT

3 côtés ouverts

590 €/m² HT

Zone 2

1 côté ouvert

420 €/m² HT

2 côtés ouverts

480 €/m² HT

Les emplacements Privilège vous assurent une visibilité maximum avec une mise en avant au sein de l'espace exposants.

Informations générales pour les stands

Conditions de réservation de stand

Seules les demandes de réservation effectuées par l'intermédiaire des formulaires officiels, accompagnés de l'acompte demandé et envoyées dans les délais impartis pourront être prises en considération.

Livraison, montage des stands et démontage des stands

Le montage des structures a lieu le **jeudi 15 juin de 8h00 à 20h00**. L'exposant ou un représentant de sa société devra superviser, à partir de 14h00, la livraison et la réception des colis pendant le montage. Les accusés de réception de marchandises ou matériel ne seront en aucun cas signés par un membre de l'organisation du MAPAR ou du Centre des Congrès. L'association MAPAR décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Accès aux stands dès le jeudi 15 juin de 14h à 20h

Démontage des stands le **samedi 17 juin 2023 entre 18h00 à 00h00**.

Questions techniques concernant le stand :

Société Carte Blanche

David COSSON

58 Rue Delalain - 94700 Maisons-Alfort

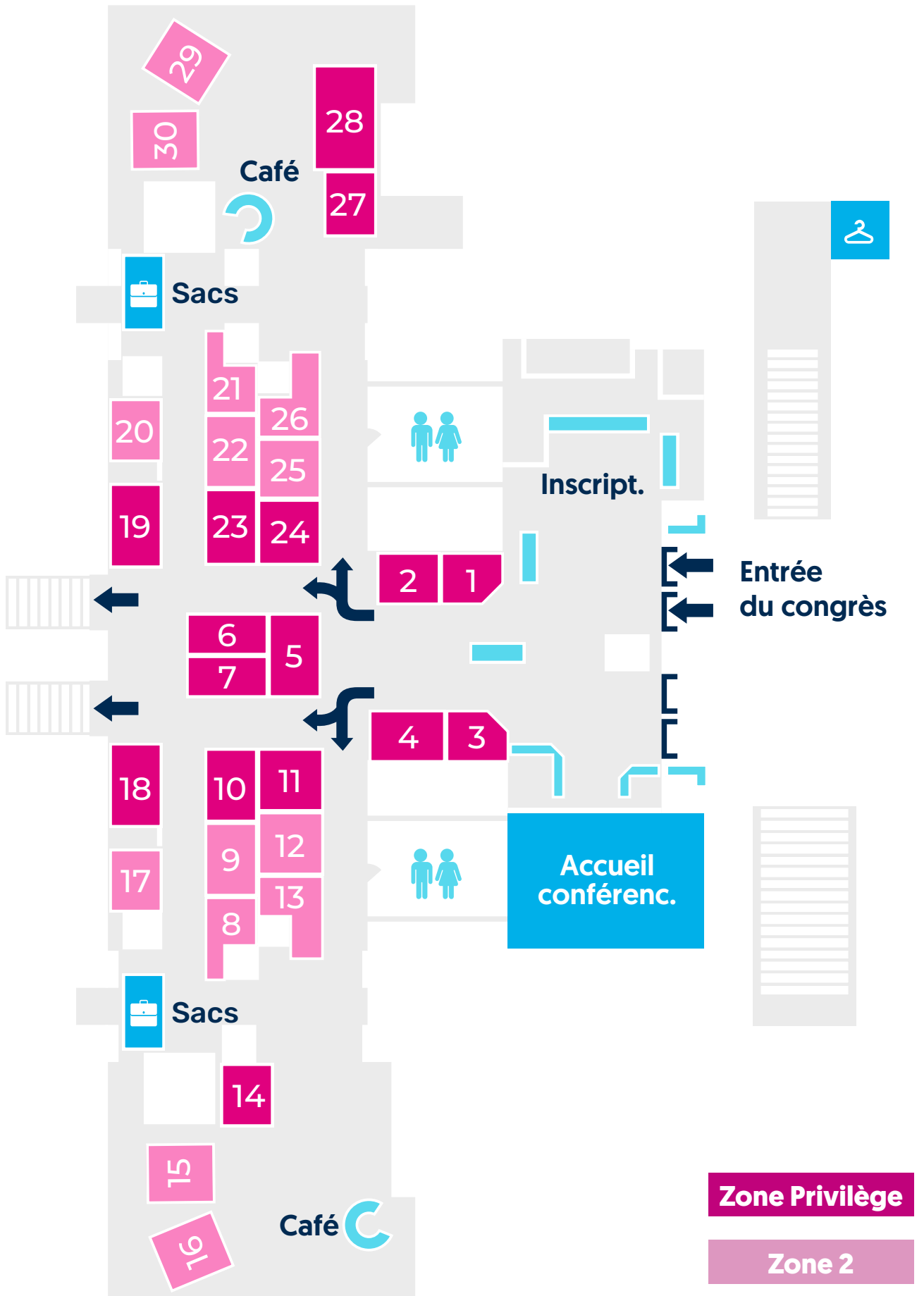
01 41 79 05 02

E-mail : dcosson-carteblanche@wanadoo.fr

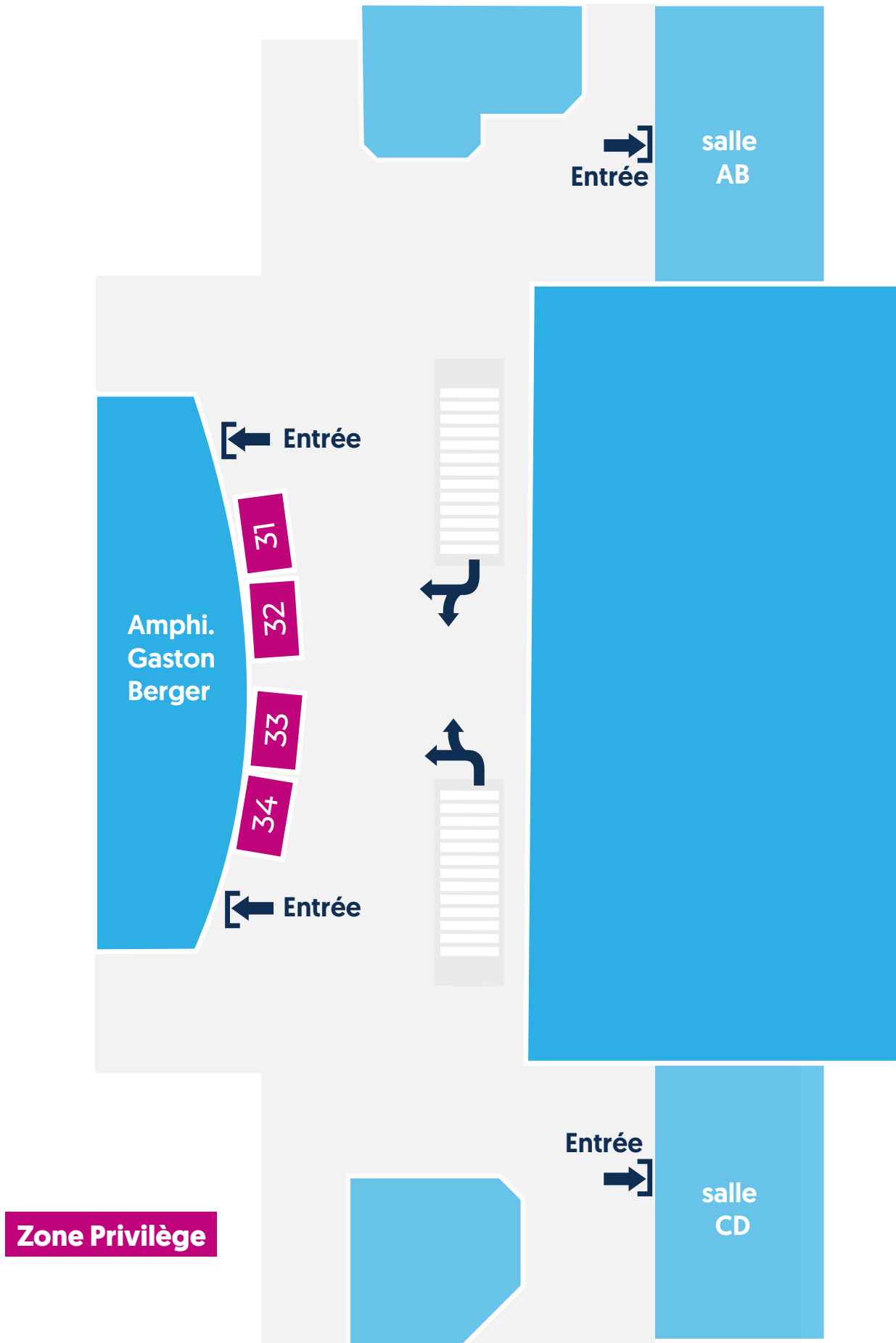
Plan du site

niveau -1

Vers les amphithéâtres et salles d'ateliers



niveau -2





Tarifs zone Privilège & surfaces des stands

Zone Privilège						
N° Stand	Surface (m ²)	Dimensions (L x l)	Hauteur Structure	côté(s) ouvert(s)		
				3	2	1
1	7	non standard	2,4 m		3850 €	
2	7,5	3 x 2,5	2,4 m		4125 €	
3	7	non standard	2,4 m		3850 €	
4	9	3,6 x 2,5	2,4 m		4950 €	
5	10	4 x 2,5	2 m	5900 €		
6	8	4 x 2	2 m		4400 €	
7	8	4 x 2	2 m		4400 €	
10	8,75	3,5 x 2,5	2,2 m		4812 €	
11	9	3 x 3	2,2 m		4950 €	
14	7,5	3 x 2,5	2,2 m		4125 €	
18	10	4 x 2,5	2,2 m		5500 €	
19	10	4 x 2,5	2,2 m		5500 €	
23	8,75	3,5 x 2,5	2,2 m		4812 €	
24	9	3 x 3	2,2 m		4950 €	
27	7,5	3 x 2,5	2,2 m		4125 €	
28	15	5 x 3	2,2 m		9900 €	
31	9	2 x 4,5	2 m		4950 €	
32	9	2 x 4,5	2 m			4950 €
33	9	2 x 4,5	2 m			4950 €
34	9	2 x 4,5	2 m		4950 €	



Tarifs zone 2 & surfaces des stands

Zone 2					
N° Stand	Surface (m ²)	Dimensions (L x l)	Hauteur structure	1 côté ouvert	2 côtés ouverts
8	7,75	non standard	2,2 m		3720 €
9	8,75	3,5 x 2,5	2,2 m	3675 €	
12	9	3 x 3	2,2 m	3780 €	
13	9	non standard	2,2 m		4320 €
15	7,5	3 x 2,5	2,2 m		3850 €
16	7,5	3 x 2,5	2,2 m	3150 €	
17	7,5	3 x 2,5	2,2 m	3150 €	
20	7,5	3 x 2,5	2,2 m	3150 €	
21	7,75	non standard	2,2 m	3150 €	
22	8,75	3,5 x 2,5	2,2 m		3720 €
23	8,75	3,5 x 2,5	2,2 m	3675 €	
25	9	3 x 3	2,2 m	3780 €	
26	9	3 x 3	2,2 m	3780 €	
27	9	non standard	2,2 m		4320 €
29	7,5	3 x 2,5	2,2 m	3150 €	
30	7,5	3 x 2,5	2,2 m	3150 €	



Les petits plus

- ⊕ **Un tarif préférentiel** vous sera accordé lorsque vous invitez des congressistes.

Pour les partenaires ayant réservé un stand, le MAPAR offre l'opportunité d'**organiser un atelier** à un tarif préférentiel (durée 1h30) dans la limite des salles disponibles. Le partenaire propose les noms des orateurs et les thèmes abordés lors des conférences en respectant les règles générales de la déontologie.

Organiser un symposium ou un atelier

Organiser un symposium

Pour valoriser
votre savoir-faire
professionnel

Créer l'événement lors du congrès en organisant un symposium satellite d'une heure, pendant la pause déjeuner de l'une des deux journées, pour présenter une nouveauté thérapeutique ou technologique ou mettre en avant une action de partenariat.

Selon l'événement que vous souhaitez organiser, le congrès du MAPAR vous propose une salle de dimension variable : amphithéâtre de 900, 400 et 200 places, salle de 70 et 35 places.

Le programme sera approuvé par le comité congrès du MAPAR.

Prestations pour les symposiums

- Mise à votre disposition de la salle choisie, des techniciens (son, éclairage, cameramen), du matériel technique (ordinateurs, vidéos projecteurs, double projection, micros HF).
- Mise à disposition d'une salle pour l'accueil des orateurs.
- Le titre et le programme du symposium avec le logo du laboratoire à l'intérieur des programmes : second (expédié via routage et e-mailing) et définitif (sacoche congressiste) du MAPAR.
- Logo sur site sur le panneau de signalétique programme à l'entrée de l'amphithéâtre.
- Liste et coordonnées des participants à votre symposium remise à la fin du congrès (nom, prénom, ville).
- Tarif préférentiel pour vos invitations de congressistes.

NOUVEAU

- L'annonce du symposium à poster sur les RS du Mapar (LinkedIn, Facebook, Twitter)

NOUVEAU

- Replay du symposium publié sur le site www.mapar-partenaires.org. Une page « Partenaire » vous sera attribuée.

Le symposium est présenté dans le programme du congrès et annoncé par les affichages et informations répétées au cours du congrès.



Tarifs (HT)

Capacité	Lieu	16 juin	17 juin
900 pl.	Gaston Berger	9 500 €	4 600 €
400 pl.	Louis Armand	6 650 €	
200 pl.	Louis Armand Est		3 830 €
200 pl.	Louis Armand Ouest		3 830 €
70 pl.	Salle AB - Salle CD	2 950 €	1 800 €



N'hésitez pas à contacter le Professeur Dan Benhamou, Président de notre association, afin de discuter des modalités d'organisation de cette réunion.



Les sessions incluses dans cette nouvelle formule sont annoncées dès le pré-programme (pour inscription des participants), sur le programme définitif et pendant le congrès. Les industriels partenaires sont également identifiés sur le programme.

Organiser un atelier

Pour expérimenter et favoriser l'échange

Ces ateliers d'1h30 sont animés par un ou des orateurs de votre choix.

Le nombre de participants est volontairement limité à **35 personnes** pour favoriser les échanges.

Les partenaires peuvent également **participer aux ateliers interactifs d'échographie avec démonstration de leurs matériels**. Les ingénieurs des sociétés dont la présence est autorisée dans l'atelier favorisent les échanges et donnent des explications sur leurs échographes.

Prestations

- L'espace atelier est mis à disposition avec l'équipement vidéo nécessaire.
- L'atelier est présenté dans le programme du congrès et annoncé par les affichages et informations répétées au cours du congrès.

Les partenaires peuvent organiser ou participer à un atelier même s'ils n'ont pas réservé de stand.



Tarifs (HT)

Les partenaires ayant réservé un stand bénéficient d'un atelier à un tarif préférentiel.

	avec location de stand	sans location de stand
Réservation d'un atelier (tarif préférentiel)	800 €	
Réservation d'atelier	1100 €	1900 €
Participation à des ateliers d'échographie ETP	1100 €	3 000 €



Diffusion de teasers et/ou de spots publicitaires, voir page 18

Organiser une rencontre avec un expert

Pour vous approprier un temps fort d'échange et de débats

En 2023, Le MAPAR offre l'opportunité d'organiser une **rencontre avec un expert de 30 minutes** pendant la pause déjeuner.

Il s'agit d'une approche nouvelle, innovante qui doit être dynamique et très interactive (quizz, QCM, TCS, GAP) pour présenter et discuter les dernières évolutions ou créations de votre laboratoire.

La rencontre est animée par un ou des orateurs de votre choix.

Ces sessions sont destinées aux partenaires ayant ou non réservé un stand.

Prestations

- Mise à disposition d'un emplacement équipé à proximité de l'exposition
- La rencontre avec un expert est présentée dans le programme du congrès et annoncée par les affichages et informations répétées au cours du congrès.



Tarifs (HT)

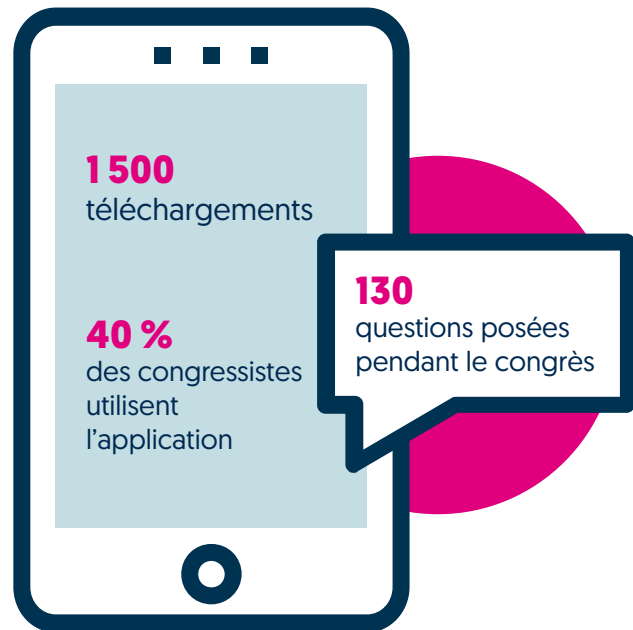
avec location de stand	sans location de stand
700 €	1200 €

Application mobile

Outil de partenariat
entre le MAPAR
et les industriels

L'application du congrès permet de créer un lien entre le praticien et un industriel qui propose un (des) produit(s) dans ce domaine.

L'appli MAPAR en chiffres



Encart publicitaire

Pour plus de visibilité lors du congrès, associez votre marque à l'application du MAPAR

- > Votre logo sur l'écran de lancement de l'application
- > Tête de liste page exposants
- > Logo sur toute communication concernant l'application

Messages ciblés

Prestations

- Envoi de messages électroniques aux professionnels intéressés et ciblés **avant, pendant et après le congrès.**
- Transmission des messages par l'intermédiaire du secrétariat du MAPAR, au moment décidé par l'industriel. L'industriel a le libre choix de l'information à transmettre, dès lors qu'elle reste dans les limites de la déontologie.
- Choix du thème et contenu du message à envoyer
- Possibilité d'envoyer plusieurs messages successivement, soit sur le même thème, soit sur un thème distinct.

Cette activité peut être mise en œuvre, que l'industriel ait réservé ou non, un stand sur l'exposition industrielle.

Exemples d'informations susceptibles d'être transmises (liste non limitative)

- > Information sur une session du congrès, à venir dans les prochaines heures
- > Information sur une formation, un congrès, une réunion à venir dans les prochaines semaines ou mois
- > Sondage confidentiel
- > Information sur un produit ou une technique, d'ordre réglementaire ou scientifique
- > Texte à valeur ajoutée scientifique écrit par un expert sur un thème lié à l'activité de l'industriel
- > Lien vers un document ou une vidéo

Thèmes des messages ciblés

- Transfusion et hémostase
- Techniques et médicaments en anesthésie
- Réanimation cardiologique
- ALR
- Obstétrique
- Douleur
- Réanimation traumatologique
- Réanimation infectieuse/Antibioprofylaxie
- Réanimation pulmonaire
- Réanimation hydro-électrolytique et rénal
- Pédiatrie



Tarifs (HT)

Encart publicitaire

Tarif	4 000 €
-------	----------------

Messages ciblés

Nombre de message(s)	Tarif par personne et par message
1 ou 2	1 €
3 - 4	0,8 €
5 < 10	0,7 €

Le tarif sera similaire quelle que soit la nature de l'information à transmettre et que le message soit envoyé pendant le congrès ou pendant le reste de l'année.

Exemple : La sélection réalisée par le MAPAR identifie 200 professionnels intéressés par un domaine spécifique, en rapport avec l'activité commerciale d'un industriel. Pour l'envoi d'un message, le coût est alors de 200 € au total.

Si l'industriel choisit d'envoyer 5 messages pendant le congrès ou de façon étalée pendant l'année, le coût est alors de $(200 \times 0,7) \times 5$ soit 700 €.



**Prolongez votre partenariat tout au long de l'année !
Sur le même modèle par un ou plusieurs messages ciblés.**



Le secrétariat du MAPAR et son président, le Pr Dan BENHAMOU, sont à votre écoute pour vous donner des informations complémentaires sur cette nouvelle activité.

Contactez le secrétariat du MAPAR pour la fiche technique pour les envois.

Communication & sponsoring

La publicité dans le programme scientifique

Publicité en 4^e de couverture ou encart du programme placé dans les sacs. Le document est un format A5 fermé.

Le teaser video - spot publicitaire

Communication pré-event (1 min. maximum). communiquer en amont sur votre événement pour inciter les personnes à y assister. Ex. : annonce symposium, présentation orateurs...

La publicité sur le site Web www.mapar.org

Annouer votre présence sur des bannières publiées sur le site Internet du MAPAR.

L'offre Newsletter

2 Campagnes e-mailing avec lien directionnel vers votre annonce hébergé sur le serveur du Mapar.

Les annonces publicitaires

Diffuser une annonce statique ou selon le support un spot publicitaire pendant les intersessions visibles à l'entrée et dans les amphithéâtres, sur l'un des 4 frontons (3,20m de haut) visible depuis l'ensemble du Centre des Congrès et les totems écrans disposés dans la zone d'exposition (+ de détails sur demande).

La publicité dans les totbag des congressistes

Adressez-vous directement à l'ensemble des congressistes par le biais de l'insertion d'un document publicitaire dans les totbag des participants (Modalités communiquées ultérieurement).

Les déjeuners sponsorisés

Sponsoriser les repas des congressistes.
Contacter le secrétariat du MAPAR.

L'invitation d'un congressiste

Inviter des congressistes hors DPC à un « tarif préférentiel » pour un minimum de 3 inscriptions groupées.
Contacter le secrétariat du MAPAR.

Les autres offres

La liste des fournitures ci-dessous n'est pas limitative et nous restons à votre disposition pour étudier avec vous toute autre proposition de partenariat qui vous paraîtra intéressante.

- Sacoches de votre choix avec le logo du 39^e MAPAR sur une face.
 - Bloc-notes avec votre logotype, dans les sacoches.
 - Stylos avec votre logotype dans les sacoches.
 - Cordons de badges avec votre logotype.
- Lots de 2000 exemplaires qui seront distribués aux congressistes lors du congrès.*



Tarifs

Média	Tarif
Publicité 4 ^e de couverture du programme scientifique	2 500 €
Encart publicitaire dans le programme scientifique	2 000 €
Bannière site Web	900 €
2 newsletters	1 500 €
1 teaser vidéo (1 min. max.)	1 300 €
3 teasers vidéo (1 min. max.)	3 300 €
Annonce video amphithéâtre	900 €
Annonce statique fronton	900 €
Annonce statique totems	900 €
Publicité totbag	600 €
Cordons de badge	3 500 €
Stylos dans les totbag	1 150 €
Bloc-notes dans les totbag	1 150 €

Formulaire de réservation

À compléter et à retourner accompagné du règlement à :

Association MAPAR - Guylaine ROSINE
 CHU de Bicêtre - 78 rue du Général Leclerc
 94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex
 secretariat@mapar.org - 01 45 21 34 49

Société

Nom du responsable du dossier

Adresse de correspondance

Téléphone

E-mail

Adresse de facturation (si différente) :

Les stands

Sélectionnez le stand que vous souhaitez réserver.

Vérifiez au préalable auprès du MAPAR que le stand que vous souhaitez est libre [consultable sur le site web ou par téléphone].

Zone Privilège			19	10	5500 €	12	9	3780 €
N° stand	m ²	Tarif (HT)	23	8,75	4812 €	13	9	4320 €
1	7	3850 €	24	9	4950 €	15	7,5	3850 €
2	7,5	4125 €	27	7,5	4125 €	16	7,5	3150 €
3	7	3850 €	28	15	9900 €	17	7,5	3150 €
4	9	4950 €	31	9	4950 €	20	7,5	3150 €
5	10	5900 €	32	9	4950 €	21	7,75	3150 €
6	8	4400 €	33	9	4950 €	22	8,75	3720 €
7	8	4400 €	34	9	4950 €	23	8,75	3675 €
10	8,75	4812 €	Zone 2			26	9	3780 €
11	9	4950 €	N° stand	m ²	Tarif (HT)	27	9	4320 €
14	7,5	3850 €	8	7,75	3720 €	29	7,5	3150 €
18	10	5500 €	9	8,75	3675 €	30	7,5	3150 €

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC



Démontage des stands et déménagement du matériel le **dernier jour entre 18h00 à 00h00**.

Le symposium

12h45 – 13h45 vendredi 16 juin ou samedi 17 juin

Capacité	Lieu	vendredi 10 juin	Capacité	Lieu	samedi 11 juin
900 pl.	Gaston Berger	6 200 € HT	900 pl.	Gaston Berger	2 950 € HT
400 pl.	Louis Armand	5 100 € HT	200 pl.	Louis Armand Est	2 300 € HT
70 pl.	Salle AB	2 950 € HT	200 pl.	Louis Armand Ouest	2 300 € HT
70 pl.	Salle CD	2 950 € HT	70 pl.	Salle AB	1 800 € HT
35 pl.	Salle F	1 300 € HT	70 pl.	Salle CD	1 800 € HT
35 pl.	Salle G	1 300 € HT	35 pl.	Salle F	850 € HT
			35 pl.	Salle G	850 € HT

TOTAL HT	<input type="text"/>	TVA 20%	<input type="text"/>	TOTAL TTC	<input type="text"/>
----------	----------------------	---------	----------------------	-----------	----------------------

Les ateliers

Durée des ateliers : 1h30. Vérifiez au préalable auprès du MAPAR les plages horaires disponibles.

Réservation d'un atelier avec location d'un stand (tarif préférentiel)	800 € HT
Réservation d'un atelier supplémentaire avec location d'un stand	1 100 € HT
Réservation d'atelier sans location de stand	1 900 € HT
Participation à des ateliers d'échographie ETP avec location d'un stand	1 100 € HT
Participation à des ateliers d'échographie ETP sans location d'un stand	3 000 € HT

TOTAL HT	<input type="text"/>	TVA 20%	<input type="text"/>	TOTAL TTC	<input type="text"/>
----------	----------------------	---------	----------------------	-----------	----------------------

Les rencontres avec un expert

Durée des rencontres : 30 minutes. Vérifiez au préalable auprès du MAPAR les plages horaires disponibles.

Réservation d'une rencontre avec un expert avec location de stand	700 € HT
Réservation d'une rencontre avec un expert sans location de stand	1 200 € HT

Vendredi 16 juin à 10h00	Vendredi 16 juin à 15h30	Samedi 17 juin à 10h00
--------------------------	--------------------------	------------------------

TOTAL HT	<input type="text"/>	TVA 20%	<input type="text"/>	TOTAL TTC	<input type="text"/>
----------	----------------------	---------	----------------------	-----------	----------------------

L'application mobile

Encart publicitaire				4 000 € HT
Messages ciblés				
Nombre de message(s)	Nombre de personnes	Nombre de messages	Tarif par personne et par message	Total
1 ou 2		X	X 1 € =	€ HT
3 - 4		X	X 0,8 € =	€ HT
5 < 10		X	X 0,7 € =	€ HT

TOTAL HT	<input type="text"/>	TVA 20%	<input type="text"/>	TOTAL TTC	<input type="text"/>
----------	----------------------	---------	----------------------	-----------	----------------------

Communication et sponsoring

Publicité 4 ^e de couverture du programme scientifique	2 500 € HT
Publicité programme scientifique	2 000 € HT
Bannière web	900 € HT
2 newsletters	1 500 € HT
1 teaser vidéo	1 300 € HT
3 teasers vidéo	3 300 € HT
Annonce vidéo amphithéâtre	900 € HT
Annonce statique fronton	900 € HT
Annonce statique totems	900 € HT
Publicité totbag	3 000 € HT
Insertion publicitaire dans totbag	500 € HT
Cordons de badge [Cordon de votre choix (couleur, logo)]	3 500 € HT
Stylos [de votre choix dans les totbag]	1 000 € HT
Bloc-notes [de votre choix dans les totbag]	1 000 € HT

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

Total global

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

Règlement

Règlement de 50 % du montant total TTC à la réservation soit : € TTC.

Une facture TTC de la totalité vous sera adressée. Le solde sera à régler **IMPÉRATIVEMENT avant le 30 avril 2023.**

L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions de règlement de l'exposition et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

Modes de règlement :

CHÈQUE libellé à l'ordre de « Association MAPAR »
 VIREMENT Bancaire à : H.S.B.C. Paris Rive Gauche
 CODE SWIFT/ BIC : CCFRFRPP
 CODE IBAN : FR76 3005 6000 0500 0500 7835 206

À compléter et à retourner accompagné du règlement à :

Association MAPAR - Guylaine ROSINE
 CHU de Bicêtre - 78 rue du Général Leclerc
 94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex
 secretariat@mapar.org - 01 45 21 34 49

Nom

Prénom

Date

Signature

Les Conditions Générales de Vente

Location d'un stand sur l'exposition du Congrès MAPAR 2023

Modalités de réservation

Le bulletin de réservation dûment complété, daté et signé doit être retourné (par e-mail ou courrier postal) à l'Association MAPAR :

secretariat@mapar.org

Association MAPAR, Guylaine ROSINE
CHU de Bicêtre, 78 rue du Général Leclerc
94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex

Un acompte de 50 % devra être réglé à la réservation (une **facture du montant total TTC** incluant l'acompte vous sera adressée) et le **solde sera à régler au plus tard le 30 avril 2023**.

Les réservations ne sont fermes et définitives qu'après réception de l'acompte. Les options par courrier ou par téléphone ne sont pas considérées comme des réservations fermes.

Il est impératif de vous assurer au préalable par téléphone que le stand que vous souhaitez réserver est libre.

Règlement des factures

Les règlements pourront être effectués par CHÈQUE ou VIREMENT BANCAIRE

- Par CHÈQUE à l'ordre de Association MAPAR et envoyé à : Association MAPAR, Guylaine ROSINE - CHU de Bicêtre, 78 rue du Général Leclerc, 94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex.
- Par VIREMENT BANCAIRE, en précisant le n° de la facture et/ou la raison du règlement
H.S.B.C. Paris Rive Gauche
IBAN : FR76 3005 6000 0500 0500 7835 206
BIC : CCFRFRPP

Clauses d'annulation

Toute annulation totale ou partielle devra être effectuée par courrier à l'association MAPAR et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

- **Avant le 30 avril 2023** : 25 % du montant total TTC dû sera non remboursable.
- **Après cette date** : AUCUN remboursement des sommes versées.

Assurances

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux, et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs ou vacataires de son entreprise présents au congrès. Dans aucun cas l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisateurs du congrès.

Règles générales de l'exposition

Les exposants sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre du congrès est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement. L'organisateur se réserve le droit d'interdire totalement ou en partie l'ouverture d'un stand qui pourrait porter préjudice à l'organisation et à l'image du congrès. La décision finale reviendra à l'organisateur.

L'accès à l'exposition est **strictement réservé** aux congressistes et exposants dûment inscrits au congrès. La participation aux sessions scientifiques pour les délégués exposants est gratuite.

À moins d'un accord écrit par l'association MAPAR, les exposants ne sont pas autorisés à sous-louer, partager ou transférer leur stand à quelle qu'autre société.

En cas de force majeure, les dates de l'exposition pourront être modifiées ou l'exposition pourra être purement et simplement annulée. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que de recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur.

Les organismes désireux d'exposer acceptent sans réserve les dispositions du règlement intérieur, la réglementation du Centre des Congrès de la Villette et les prescriptions au droit public applicables aux manifestations organisées en France. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement. Tout fait résultant du non-respect du présent règlement sera à la charge de l'exposant. Le MAPAR se réserve le droit de modifier ou de compléter les conditions de vente ou le règlement de l'exposition, mais en avertira les exposants.

Dossier technique de l'installateur

Le Dossier Technique de l'Installateur sera envoyé à la fin du mois de mars 2023, sous réserve que le MAPAR ait reçu l'acompte confirmant votre réservation de stand.

Ce dossier contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, tous les renseignements concernant les horaires de montage et démontage des stands, les lieux de livraison, les coordonnées des prestataires officiels du congrès et tous les bons de commande nécessaires.

Tous les renseignements d'ordre technique doivent être demandés à l'installateur et les bons de commande dont il aura la charge doivent lui être adressés directement au plus tard 45 jours avant la date du congrès.



MAPAR

40^e congrès

16 & 17 juin 2023

Paris

Contacts

Rose-Francine N'ZIE

01 45 21 34 49

secretariat@mapar.org

Michelle CORREA

06 80 46 76 23

michelle.correa@mapar.org

Association MAPAR

CHU de Bicêtre - 78 rue du Général Leclerc

94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex

www.mapar.org